



Ergothérapie. Du sanitaire au médico-social : missions et pratiques

CRFTC - Colloque du 5 novembre 2015

**Auditorium de l'Hôpital Européen Georges-Pompidou (HEGP)
20, rue Leblanc, 75908 Paris Cedex 15**

GRUPE DE TRAVAIL « ERGOTHERAPEUTES »

**Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien (CRFTC)
Pavillon Leriche – Porte 11 – 8 rue Maria Helena Vieira da Silva
75014 Paris**

Un peu d'histoire !



- Décret du 3 septembre 1954 : création des « Centre d'Aide par le Travail »
- Loi du 23 novembre 1957 : légalisation du travail protégé

En 2015, l'offre du travail protégé



- 1369 Etablissements et Services d'Aide par le Travail
- 119 211 places de prise en charge
- 1,5 milliard d'euros de budget de fonctionnement

Le cadre législatif

- 1954 / 1957 naissance des CAT
- Loi n°75-534 du 31 décembre 1975
- circulaire 60-AS du 8 décembre 1978
 - *Fixent le cadre de fonctionnement des CAT.*
- Loi n°2002-02 du 02 janvier 2002
 - *Réforme de la prise en charge des usagers.*
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005
 - *Égalité des droits et citoyenneté des personnes.*
- Décret n° 2009-565 du 20 mai 2009
 - *Relatif à la formation et la VAE en ESAT.*

La mission



- Proposer aux personnes en situation de handicap orientées par la MDPH, des activités professionnelles adaptées.
- Mission à double finalité :
 - *Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une vie sociale et professionnelle,*
 - *Permettre à certaines d'entre elles de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail.*

Une mission soutenue par :



- Un accompagnement par des professionnels qualifiés,
- Un environnement de travail adapté,
- Des filières métiers accessibles,
- Des règles inhérentes aux structures relevant d'une logique d'entreprise.

L'ESAT l'Orange Epicée



- Situé à Coubert, Seine et Marne (77).
- Bénéficie d'un agrément de 65 places pour personnes victimes de lésions cérébrales.
- Emploie 12 professionnels.
- Propose 5 secteurs d'activités (maraîchage, espaces verts, restauration dont un restaurant d'entreprise et nettoyage de locaux) et quelques postes individuels en entreprises extérieures.

L'ESAT l'Orange Epicée



Cafétéria



Maraîchage



Espaces verts

Traiteur



Cuisine collective



L'ESAT l'Orange Epicée



- Spécificités de la prise en charge :
 - *Développer des filières métiers,*
 - *Prendre en compte l'unicité des personnes,*
 - *Trouver les moyens de compensation et pérenniser l'emploi,*
 - *Aider les personnes à construire leur projet,*
 - *Respecter la singularité de leur parcours,*
 - *Adapter les soutiens pour favoriser leur épanouissement.*



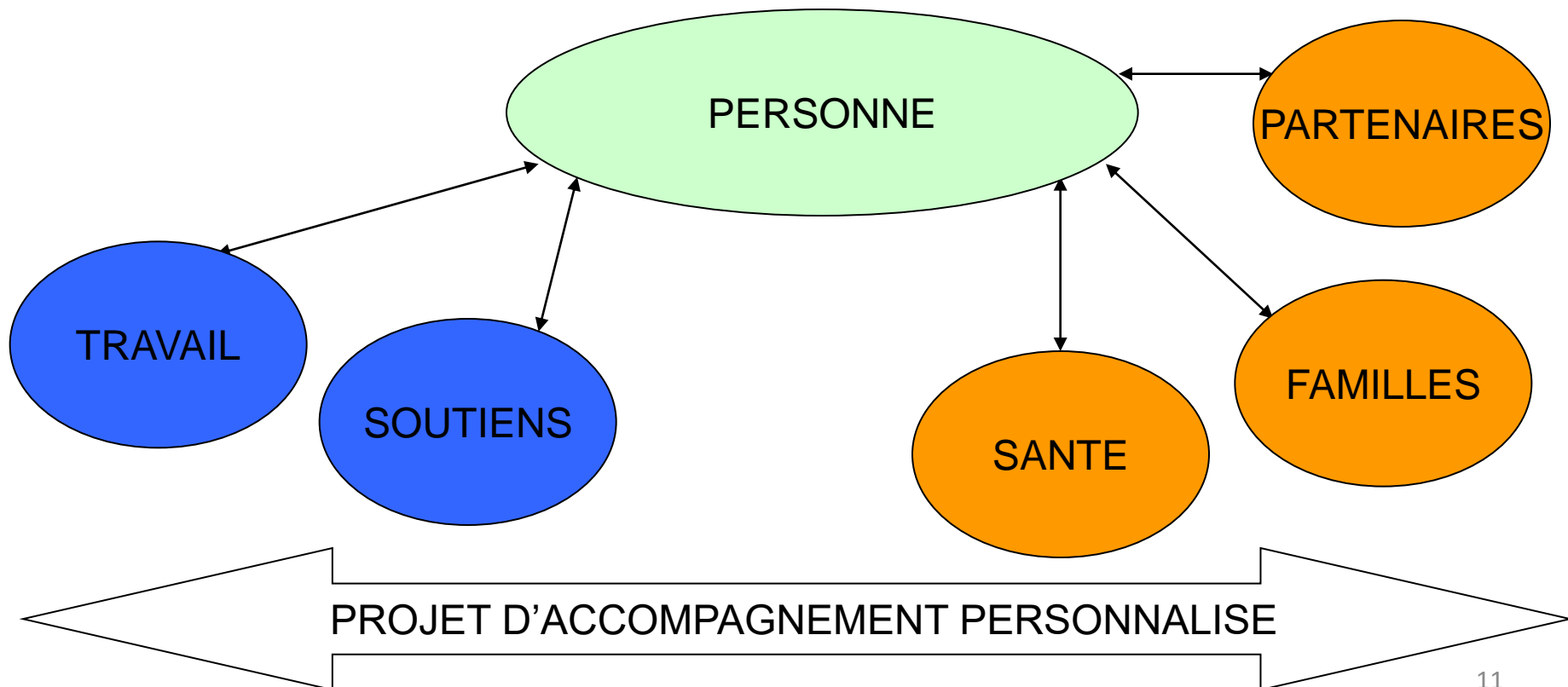
Les freins repérés au quotidien

- Défaut d'initiative.
- Déficit dans l'organisation.
- Difficultés d'analyse des situations.
- Fatigabilité.
- Troubles mnésiques.
- Absentéisme (25%).
- Addictions (concerne 30% des travailleurs).

L'accompagnement au quotidien



- Nos actions prennent en compte les souhaits des personnes, leurs capacités (cognitives et physiques), leurs compétences, leur savoir être, leur environnement familial, leur lieu de vie et leur état de santé.



L'environnement professionnel proposé



- Un accompagnement orienté vers l'insertion socioprofessionnelle. Le travail est un moyen et non une finalité.
- Des tâches de travail adaptées afin de permettre à chaque personne de trouver sa place dans son équipe.

Les soutiens



- A caractère médico-sociaux et éducatifs :
 - *Groupe de paroles,*
 - *Actions de prévention de la santé,*
 - *Actions de promotion de la pratique sportive régulière,*
 - *Maintien des acquis scolaires.*
- A caractère professionnel :
 - *Formations professionnelles qualifiantes ou non individuelles ou collectives.*

La santé passe par



- Une vigilance au quotidien de la part de l'encadrement.
- Des relations avec le médecin du travail.
- Des liens avec l'ensemble des acteurs du champ de la santé (médecins, neuropsychologues, ergothérapeutes..).

Les familles



- Ne sont pas systématiquement sollicitées.
- Les professionnels de l'ESAT restent à disposition et ne sollicitent les familles que dans des cas précis où une coordination s'avère nécessaire.
- L'ESAT tient à garder son rôle « d'employeur ».

Les partenaires



- MDPH, secteur sanitaire (SSR neuro), l'UEROS antenne et l'UEROS stage, l'ensemble des établissements médicosociaux qui accueillent des personnes cérébro-lésées.
- Partenariat privilégié : Association de Villebouvet

CONCLUSION



- Réponse « travail protégé » concrète pour les personnes cérébrolésées.
- Dispositif alternatif aux exigences du milieu ordinaire.
- L'ESAT l'Orange Epicée se mobilise pour élargir son offre.

Merci de votre attention